



Communauté de Communes
de Desvres - Samer

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement

Envoyé en préfecture le 04/12/2025

Reçu en préfecture le 04/12/2025

Stoway

Publié le

Extrait du registre des délibérations

ID: 062-200018083-20251127-B5320251127-DE

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-sept novembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi vingt novembre, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

Délibération n°53-2025-11-27

Etaient présents :

M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, , Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Grégory SMERCK, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à Mme Chantal TERNISIEN
Mme Annick POCHET à M. Jean-Michel MARTEL
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM
M. Francis GRANDERIE à M. Claude PRUDHOMME

Etaient remplacés :

M. Hervé BROUART par M. Jean-Pierre DUMONT
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient excusés :

M. Jean PICQUE
M. Philippe DELBARRE
Mme Nicole DARQUES

Etaient absents :

M. Christophe GUCHE
Mme Ludivine MOREAU
M. Guy LAMBERT
M. Jean-Claude RETAUX
M. Jean-François SAGOT

Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	40
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	3
Absents	5
Nombre de votes	44

Délibération n°53-2025-11-27**Objet : Remboursement randonnée**

Vu la délibération en date du 13 avril 2023 fixant les tarifs de l'Office de Tourisme,

Vu la demande de remboursement d'un montant de 50€ de deux personnes inscrites à la randonnée gourmande du 14 août pour raisons médicales,

Vu la demande de remboursement d'un montant de 15€ de deux personnes inscrites à la sortie Fun'tastique du 29 août pour raisons médicales,

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver les remboursements d'un montant de 65€.

Approuvé à l'unanimité

Fait et délibéré à Desvres, le 27 novembre 2025

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE

Le Président



Claude PRUDHOMME